

~ C^{te} de Campagne ~

2. Un petit bourg de Campagne situé à peu de distance
 du Bourg, sur la route de Piquigny à Sastot, possède
 un château dont le propriétaire porte le nom de la paroisse
 de ce lieu du propriétaire actuel M^r Grand de
 Campagne, homme de bien, et son épouse aussi distingués
 par ses vertus que par ses mérites, ont voulu fonder un
 petit établissement de religion en faveur des pauvres de
 cette paroisse.

Dans ce but ils ont fait l'acquisition d'une maison
 avec cour et jardin, située dans le bourg de Campagne.
 Ils ont fait approprier cette maison de manière à y pouvoir
 loger trois religieuses, à avoir deux classes et un local pour
 y faire salle pour des malades. Ils se sont engagés à
 fournir aux religieuses tout ce qui pourrait leur être nécessaire
 pour leur nourriture, leur entretien &c. et pour les pauvres
 qu'elles auroient à visiter à domicile ou à soigner dans
 l'intérieur de la maison.

Sans autre engagement que leur promesse verbale,
 le Supérieur des Sœurs de St. Martha, sachant bien
 que cette paroisse comptait sur les biens des propriétaires de
 cette paroisse famille a envoyé à Campagne trois religieuses
 - ses pour faire cette fondation au mois d'Octobre 1876.

Pour augmenter les ressources de cette maison
 M^r de Campagne a manifesté le désir que l'un
 des biens religieux soit le titre d'une institution communale
 pour avoir le droit de percevoir les fonds votés annuelle-
 -ment par le conseil municipal. Le Supérieur a acquies-
 -cé à ce désir, et par conséquent il y a dans cette maison
 école gratuite, école communale. Miséricorde pour les
 pauvres et un local petit hospice.

M^r et M^{me} de Campagne sont des amis à faire
 avec la Congrégation. Ils arrangeront que l'on fonde

70.
Convenables soit pour ce qui concerne les devoirs qui y ont été
ou qui y seront dans la suite envoyés, soit pour assurer
l'avenir de ce petit établissement.

Dès la seconde année il fut convenu verbalement
que M. de Campagne percevrait lui-même, ou ferait
percevoir pour son élève, le produit de la classe et
qu'il donnerait aux sœurs un traitement de cent francs
par mois, ou deux cents francs par an. C'est ce qui
s'est pratiqué jusqu'à présent. M. de Campagne reste
en outre chargé des réparations et de l'entretien de
la maison.

Vers le mois d'Avril de l'année 1868, la maison
étant tombée dans un mauvais état et M. de Campagne ayant
refusé de faire les réparations nécessaires et qui lui étaient demandées
depuis environ deux ans, les sœurs ont été retirées et la maison
a été fermée aux vacances de Pâques de cette année.